

FEDERATION FRANÇAISE
D'EQUITATION

**Module 3 de formation
2020**

***Commissaires
au Paddock***



FEDERATION FRANÇAISE
D'EQUITATION

Commissaires au Paddock

Sur le terrain



Constructions des Obstacles à l'entraînement.

RAPPEL

DE QUELQUES RÈGLES DE BASE IMPORTANTES

- Seul le matériel mis à disposition par le comité organisateur est autorisé.
- Les chandeliers doivent être ajourés. *(ajout 2017)*.
- Toutes les barres doivent être dans les cuillères, (sauf ...quelques exceptions).
- Les barres doivent pouvoir facilement sortir des cuillères.
- Les barres des obstacles d'échauffement peuvent être placées jusqu'à 10 cm de plus en hauteur et en largeur que sur l'épreuve en cours. ***Depuis 2015 seulement + 5 cm, jusqu'à 1,20 m***
- Maxi hauteur = 1,60 m, maxi largeur oxer = 1,80 m
- Épreuves SHF cotes paddock = cotes de la piste.

RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES DE BASE IMPORTANTES

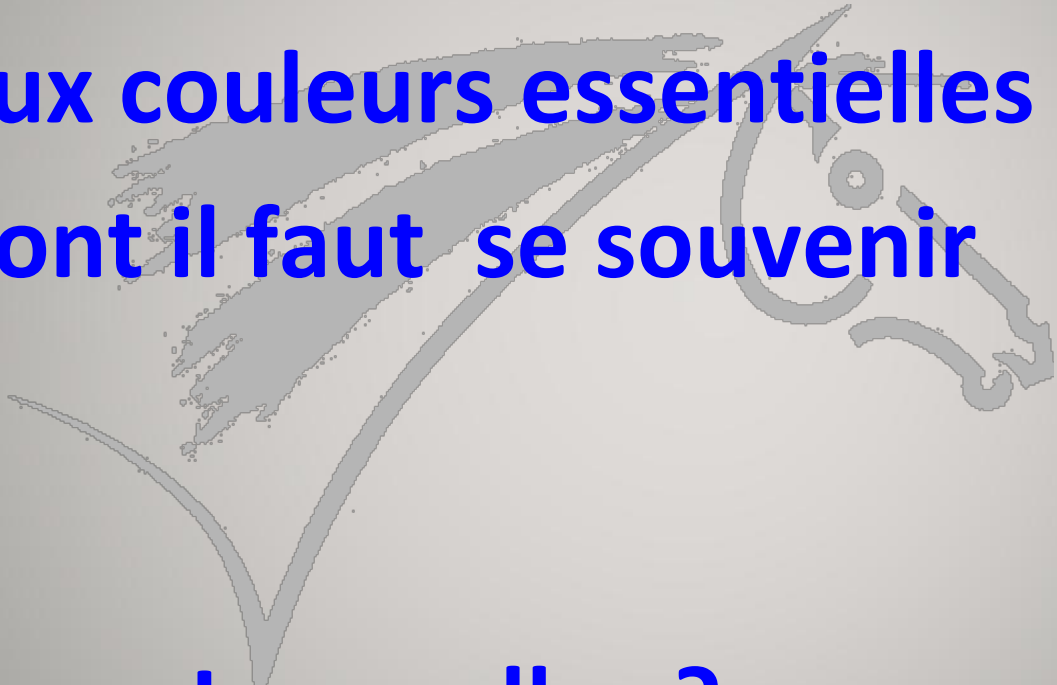
Spécificités :

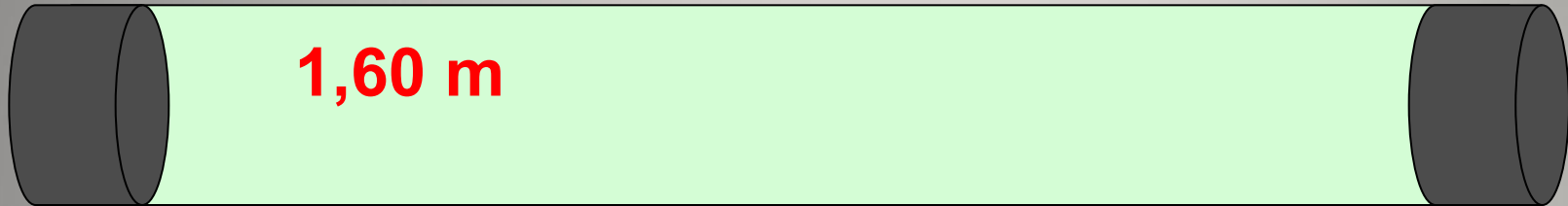
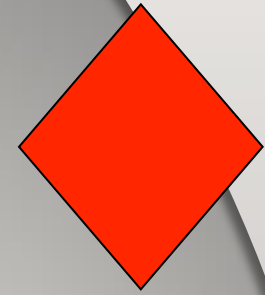
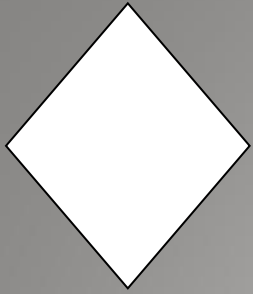
- Jeunes Chevaux/Poneys (SHF) : Pour le Saut d'Obstacles et le Concours complet, les cotes des obstacles de détente sont fixées par le Chef de piste. Elles ne peuvent en aucun cas être supérieures aux cotes des obstacles les plus importants du parcours.
- Complet : les cotes des obstacles à la détente du cross ne peuvent être supérieures à celles des obstacles du cross. Pour le test Cso : + 10
- Hunter : idem Cso sauf hauteur maxi 1,20 m avec une barre de réglage (autorisée uniquement sur un droit)

**Deux mesures/dimensions
et**

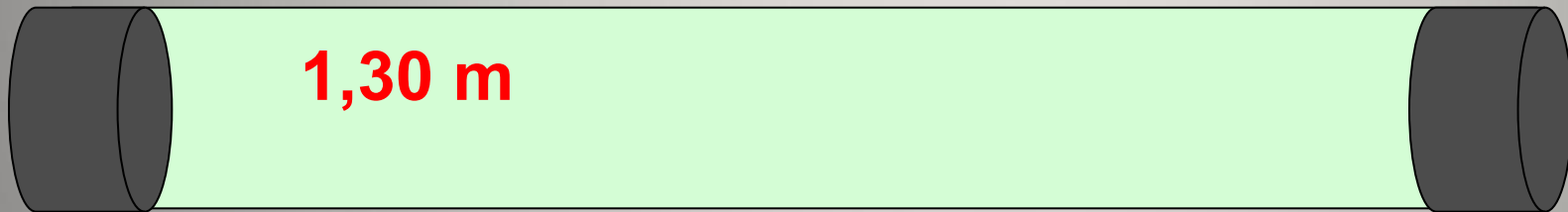
**deux couleurs essentielles
dont il faut se souvenir**

Lesquelles ?





C'est la hauteur maxi autorisée



C'est la hauteur maximum
pour une barre sèche
et la gymnastique.

Le marquage des chandeliers

Méthode préconisée :

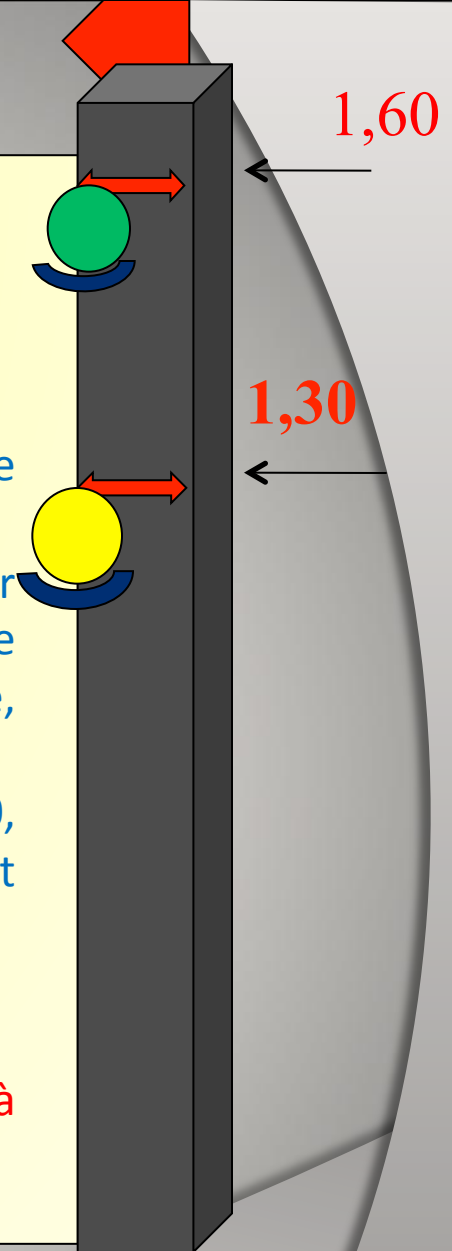
1- Mettre une barre dans des taquets de telle sorte que sa partie supérieure soit à 1,30 m du sol.

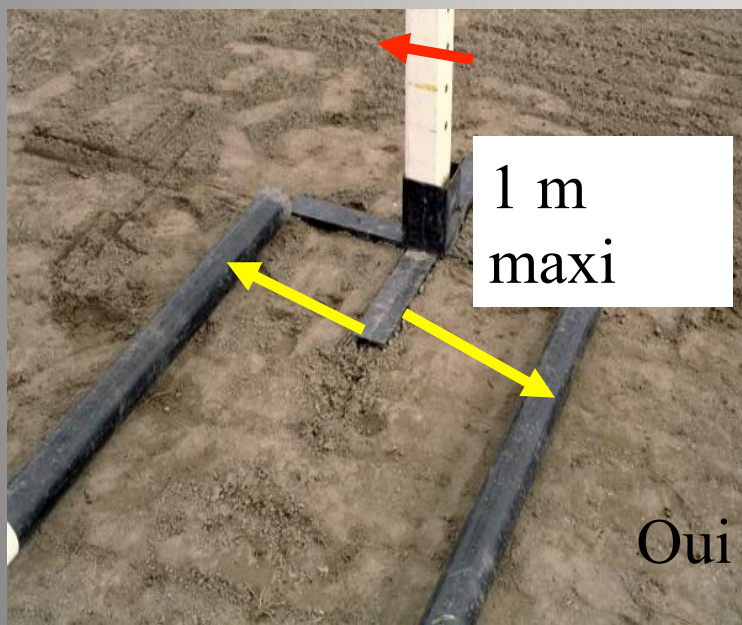
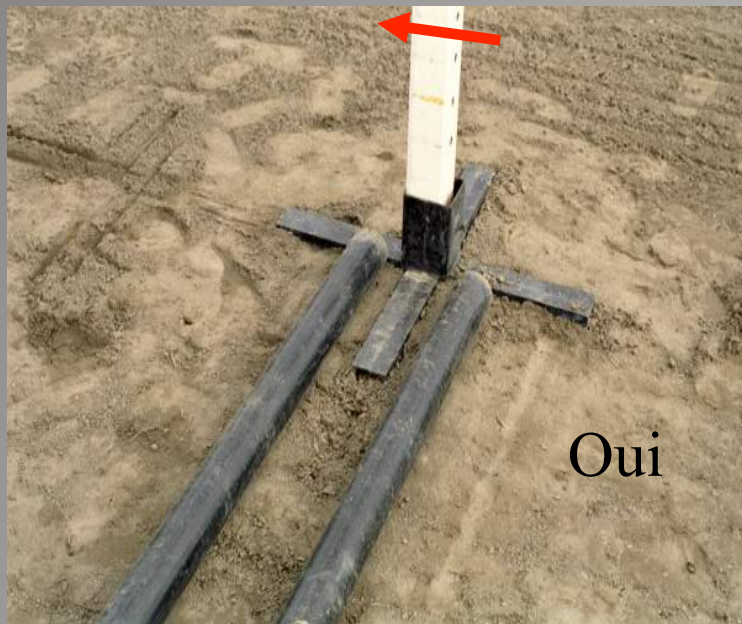
Vous marquez alors vos chandeliers, à ce niveau pour avoir un point de repère. À partir du moment où toute barre atteint le repère, il doit y avoir une autre barre, en dessous et dans des taquets.

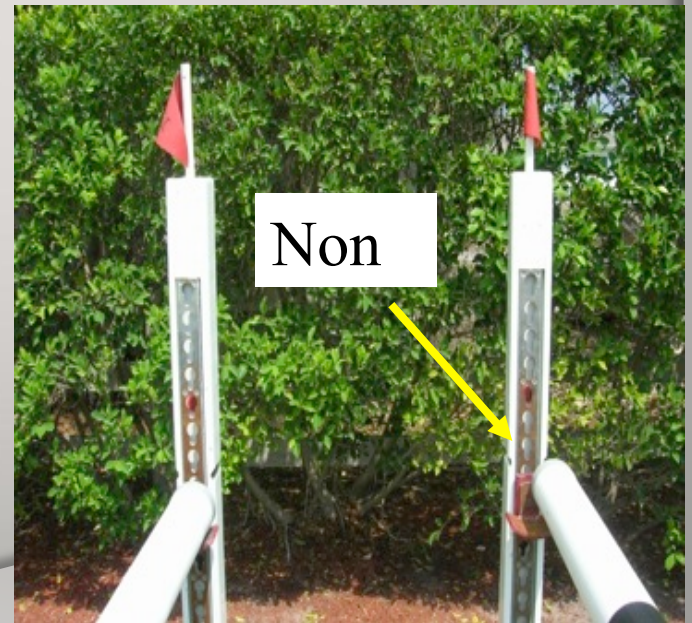
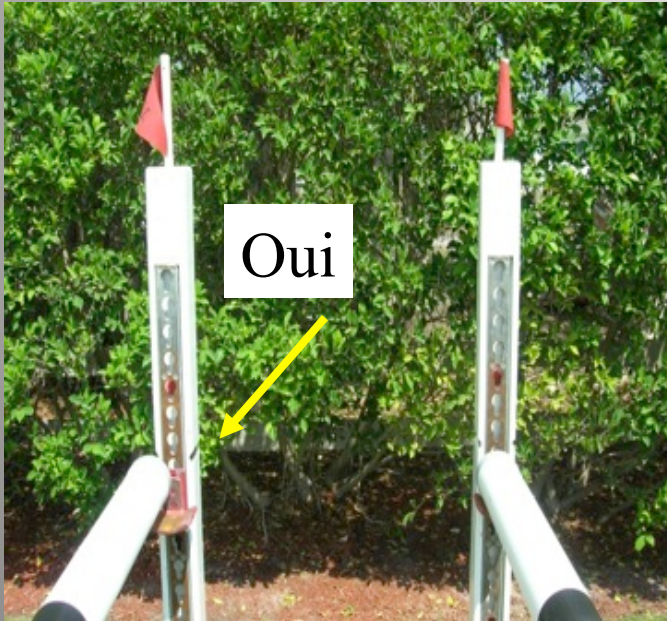
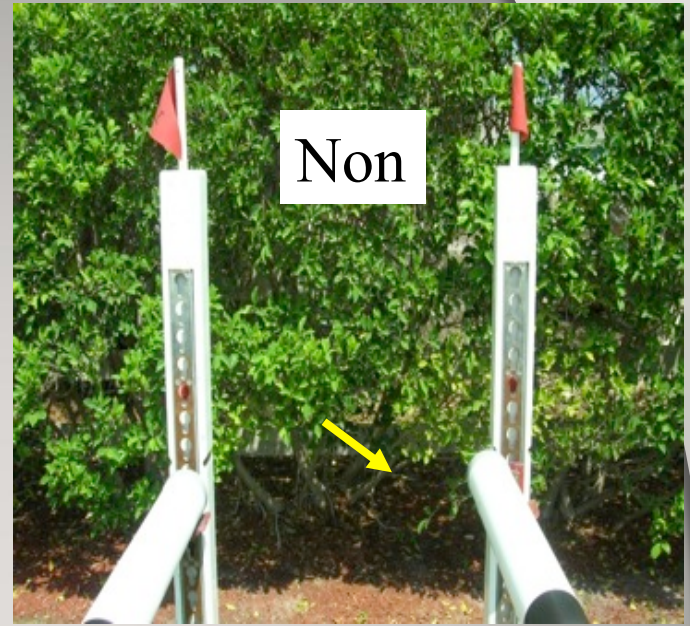
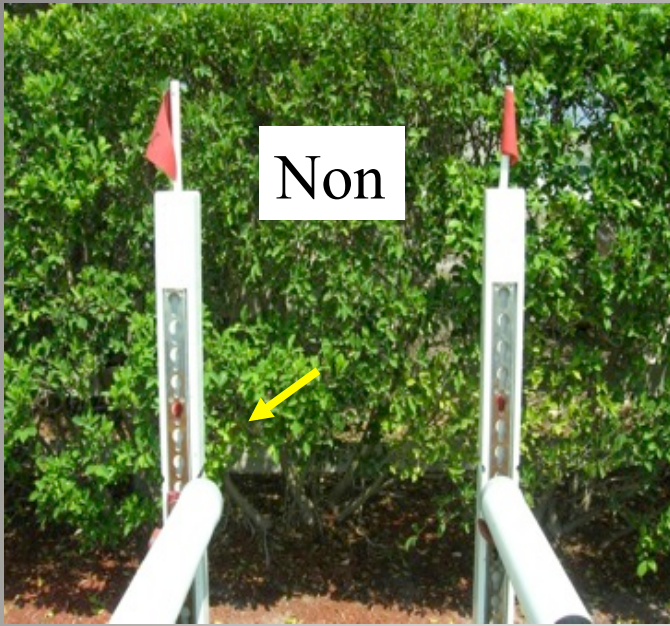
2- Même chose pour le 1,60 m, vous mesurez à 1,60, vous marquez à ce niveau. Aucune barre, quelque soit l'épreuve, ne peut être utilisée plus haut.

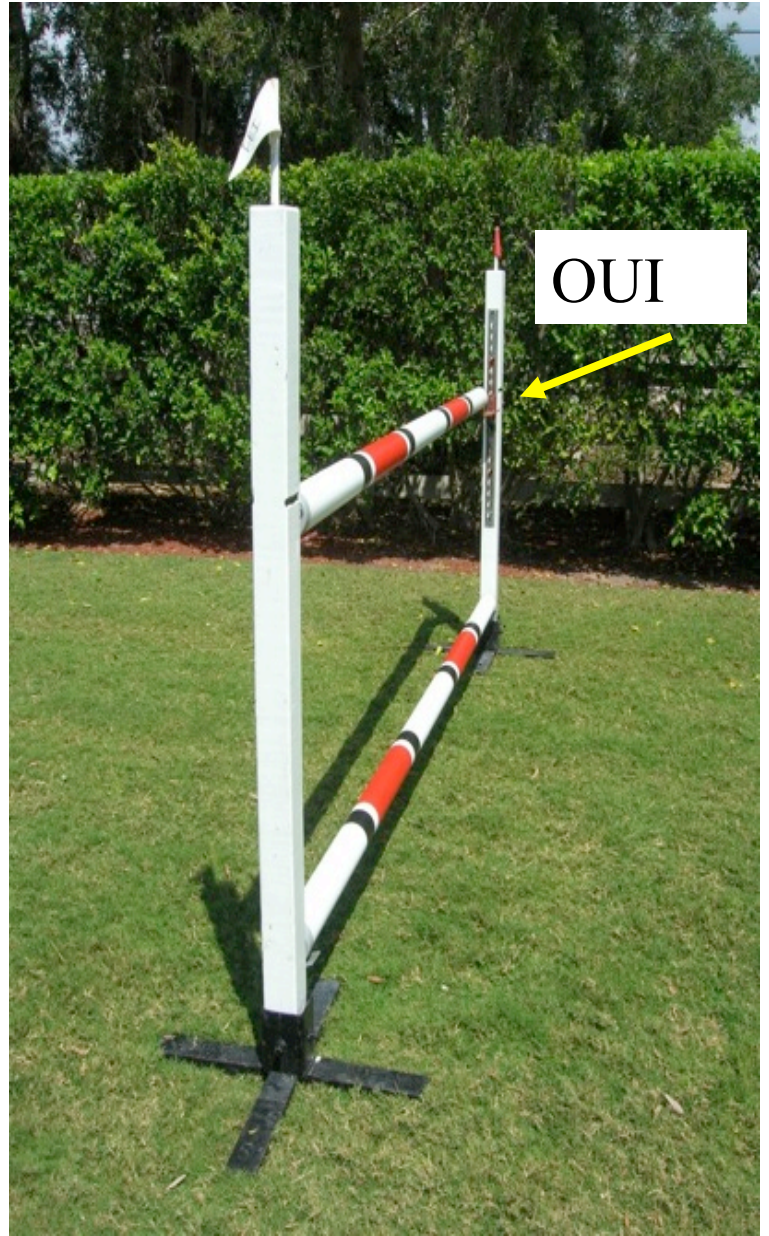
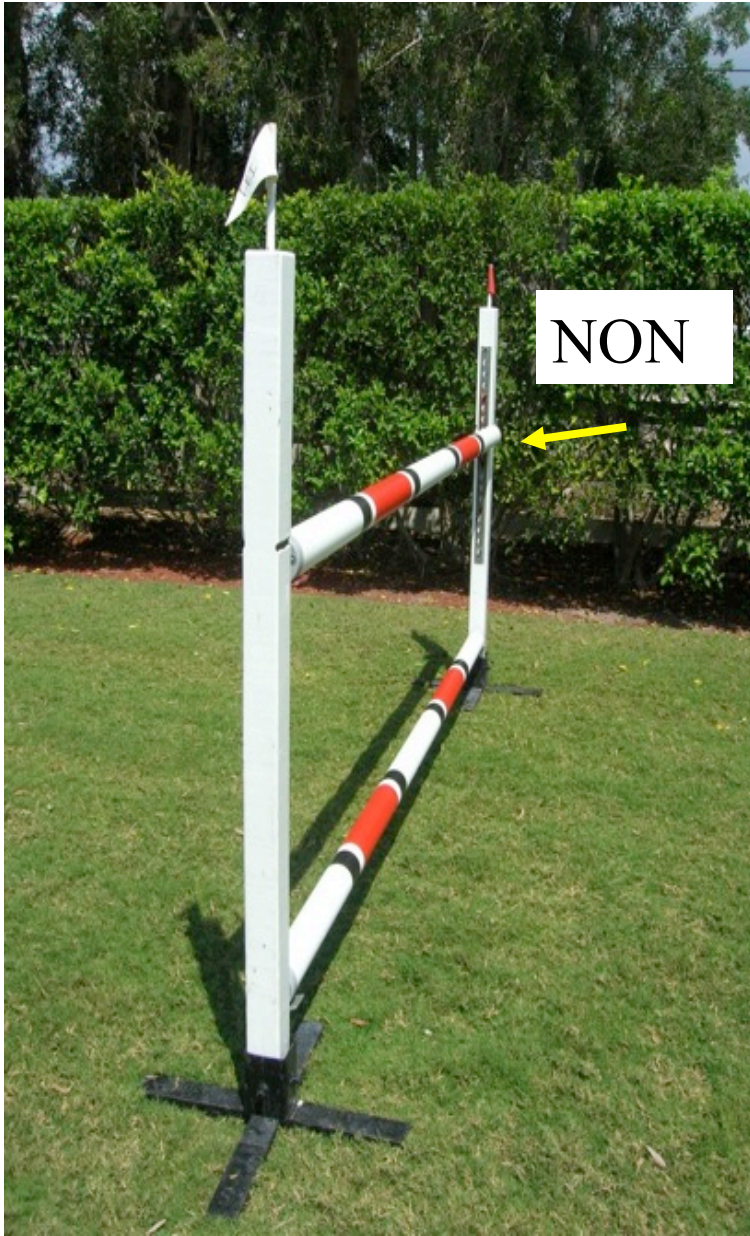
Cette méthode permet un contrôle visuel rapide.

Elle ne remplace pas le marquage (blocage des trous) à chaque épreuve selon les cotes de l'épreuve.

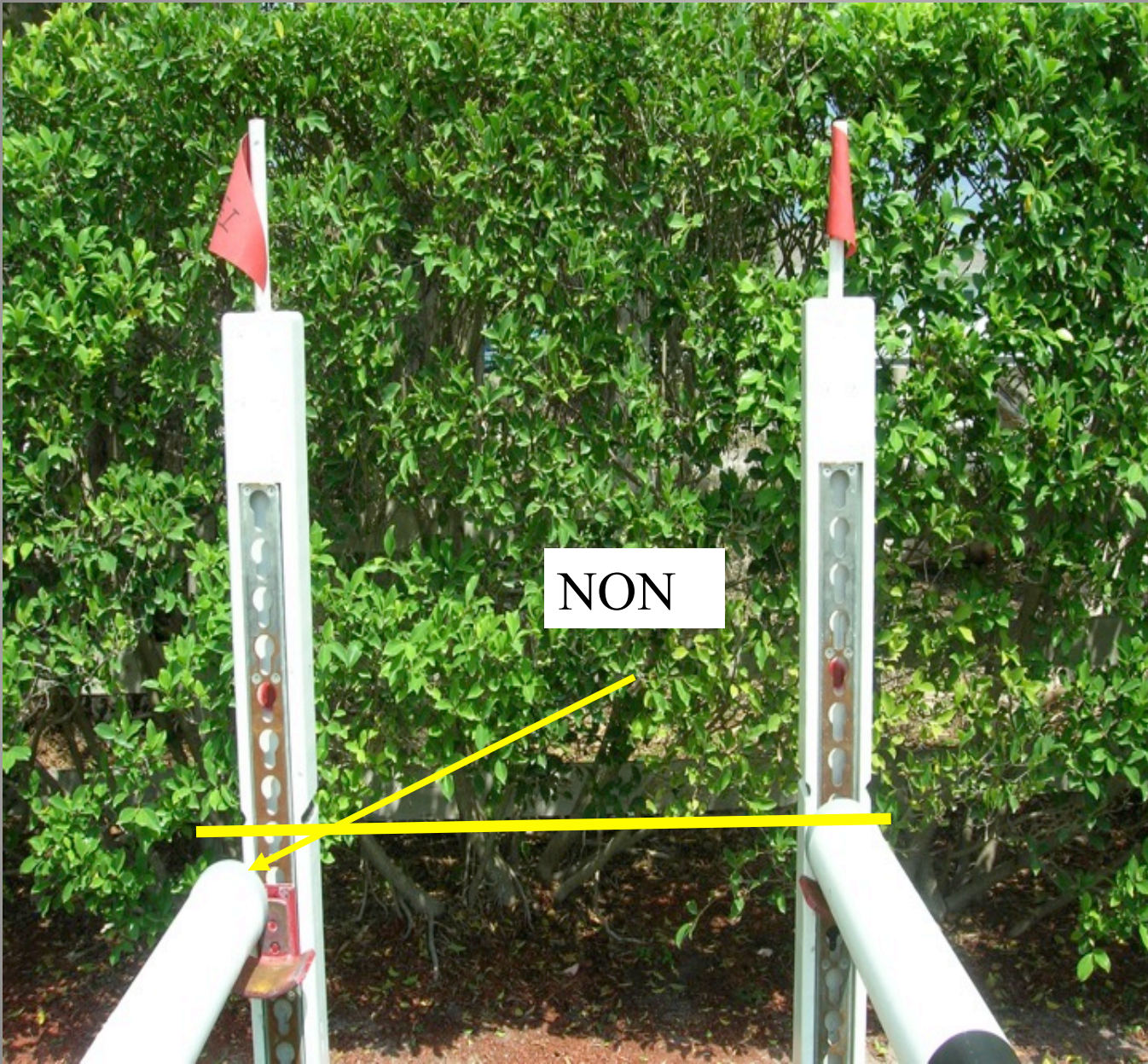












NON



Il est acceptable de voir la barre posée sur le dessus du support, mais pas sur le plan arrière d'un obstacle large sur la fiche de sécurité qui ne peut plus jouer son rôle.



?.....

**Pas de barres
inférieures
en recul.**

Le matériel utilisé et qui n'est pas mis à disposition ou accepté par le comité organisateur amène la disqualification et/ou une amende !



Franchissement d'obstacles au pas





- **Article 1.1.B.2**

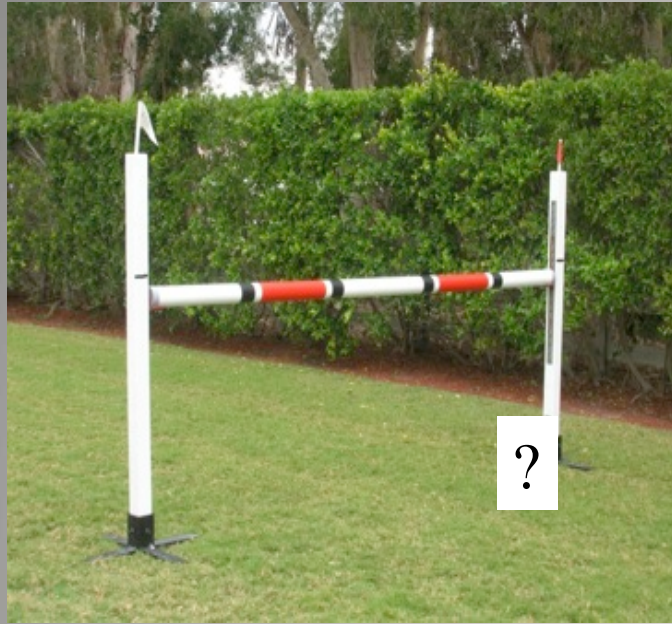
Il n'est pas autorisé de faire franchir aux chevaux des barres, au pas, lorsqu'elles sont surélevées ou placées sur un support à l'une ou les deux extrémités.

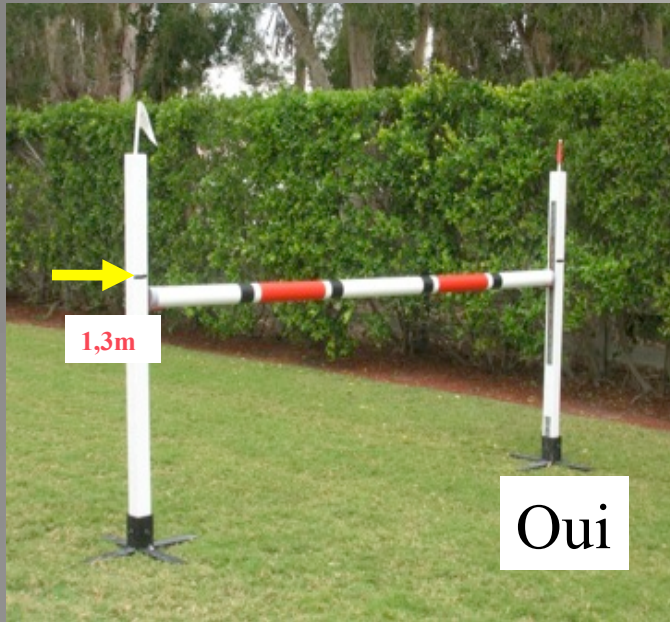




Les chevaux ne sont pas autorisés à franchir au pas un croisillon ou une barre inclinée. Une barre inclinée est une barre dont une extrémité est au sol et l'autre dans un support.

Obstacles permis / non permis





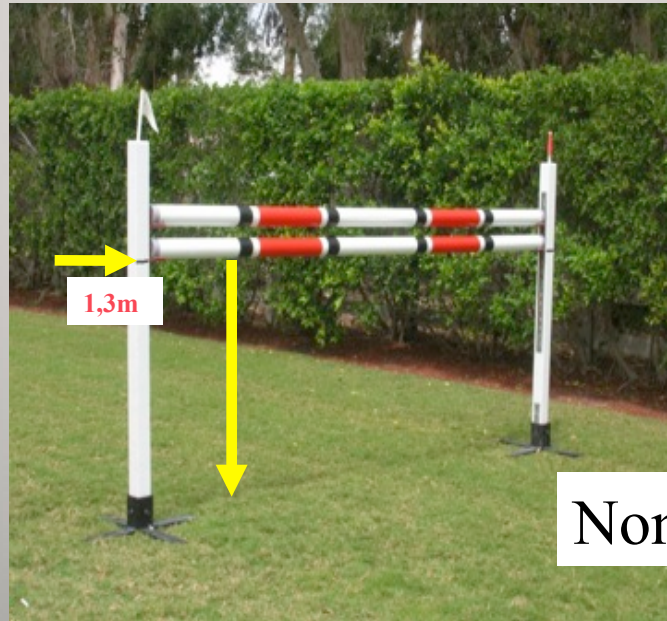
Oui



Oui



Oui

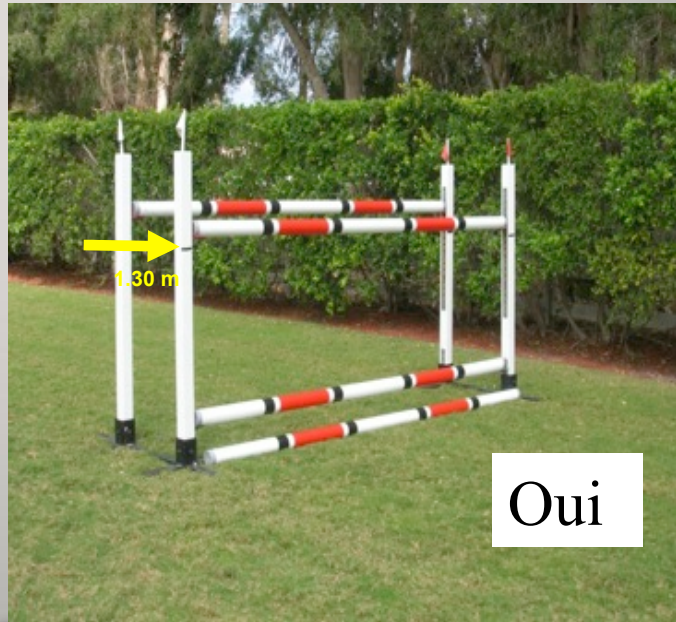
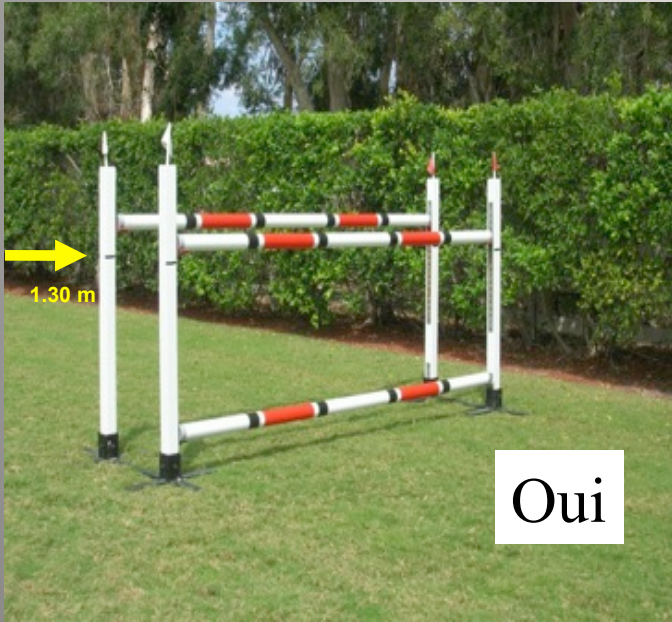
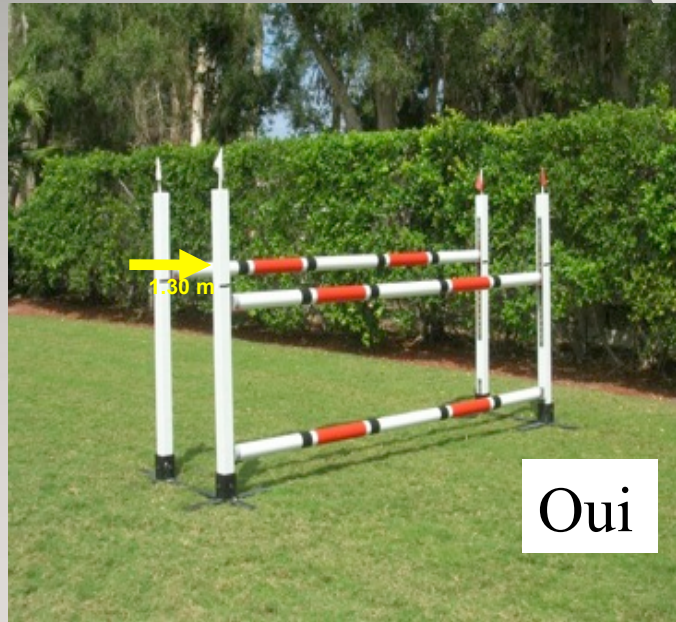
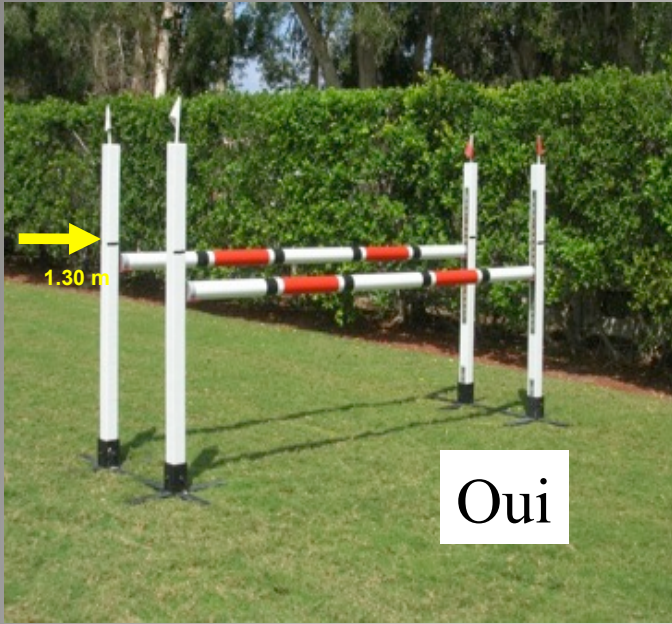


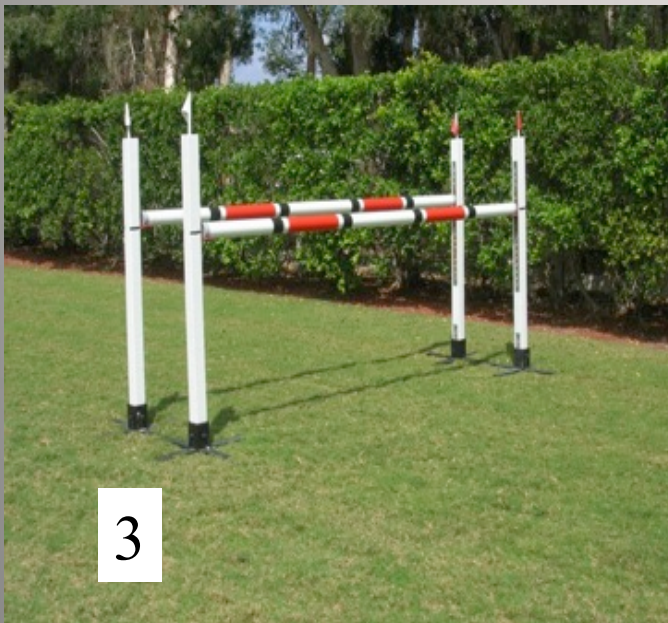
Non

Tout obstacle de 1,30 m ou plus doit avoir un minimum de 2 barres, dans les supports, sur le plan d'appel, sans tenir compte d'une barre au sol ou non.

La barre la plus basse doit toujours être en dessous de 1,30 m.







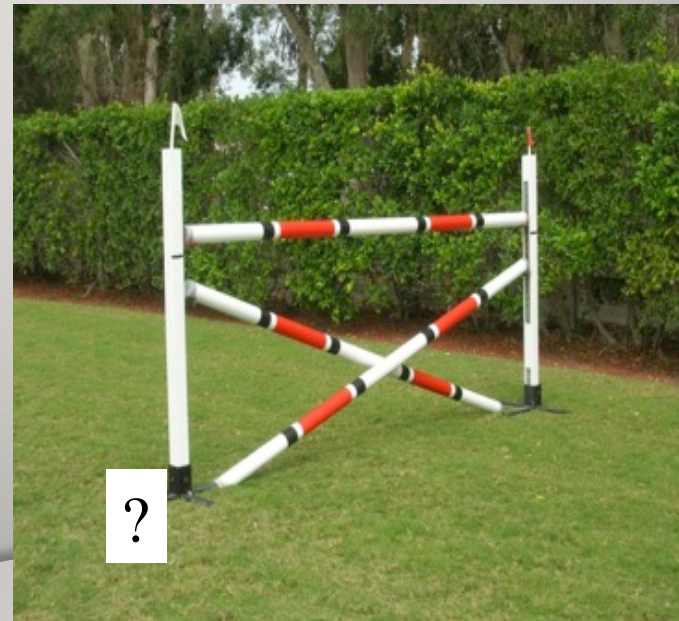
Donc.. obstacles non autorisés :

1. Vertical sec, au dessus de 130.
2. Même chose, même avec la barre au sol.
3. Oxer au dessus de 130, sans 2^{ème} barre sur le 1^{er} plan.

**UN CROISILLON PEUT ÊTRE CONSTRUIT,
EN VERTICAL, SOIT SEUL, SOIT SOUS
UNE SIMPLE BARRE OU SUR LE PREMIER
PLAN D'UN OXER ET DOIT RESPECTER
LES COTES DE L'ÉPREUVE.**

**LA DISTANCE ENTRE LES BARRES À LA
CROIX DOIT ÊTRE AU MINIMUM DE 10
CM ET AU MAXIMUM DE 30 CM**

Barres en Croix



Barres en Croix



Barres en Croix



Barres en Croix



Hauteur autorisée identique
aux autres obstacles du paddock.



Non

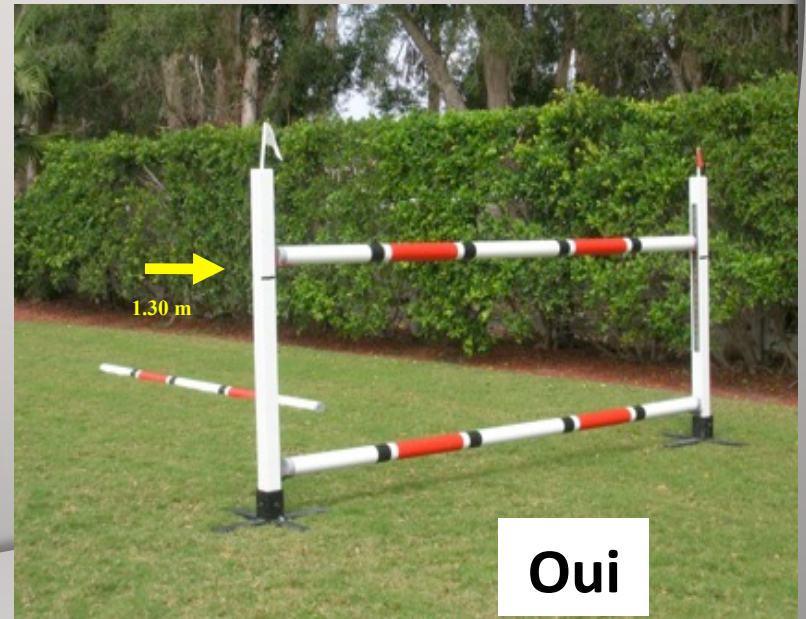
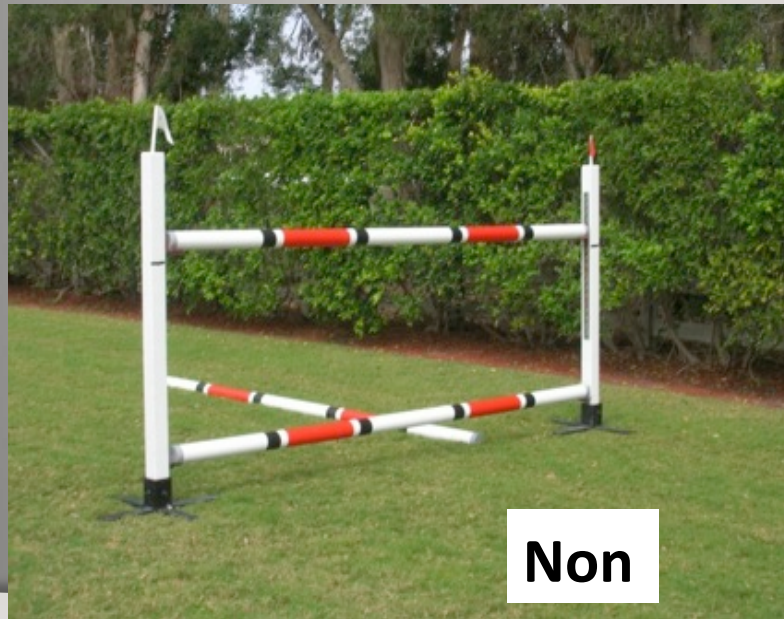


Non

Barres d'alignement / guidage



Si on utilise des barres de guidage, elles doivent être éloignées d'au moins 3 m de l'obstacle du côté réception.



Bidet / Liverpool



OUI

Si l'on dispose d'un bidet :

- il doit être à disposition dès le début et jusqu'à la fin de l'épreuve.
- pour tous les cavaliers qui le souhaitent
- et utilisé selon le règlement (art 6.2-D.11), pas de faux appel, maxi 2m de large.

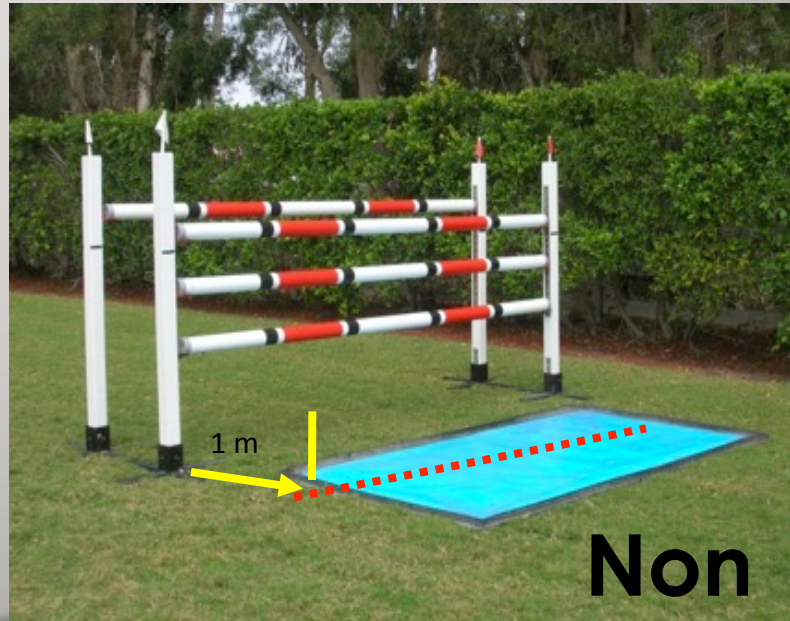
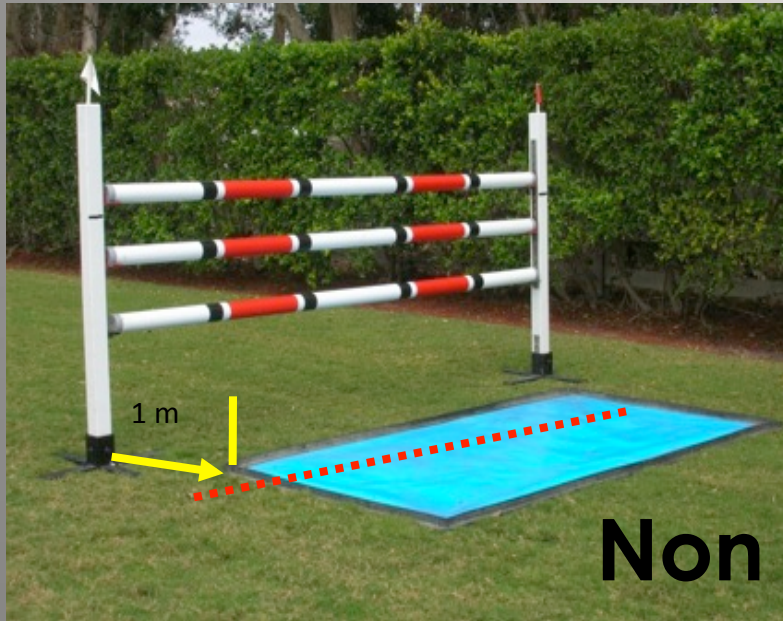


OUI



OUI

Bidets



Bidets



À retenir :Si l'eau est utilisée en dessous, devant ou derrière un obstacle, la largeur de l'obstacle, y compris le plan d'eau, ne doit pas dépasser 2 mètres.



Ce qui suit, en principe, n'est pas autorisé sur le terrain en période d'échauffement pour une épreuve, mais en dehors du temps des épreuves ou sur un autre terrain destiné à la gymnastique ou l'entraînement : CSO art. 1.1-B3.

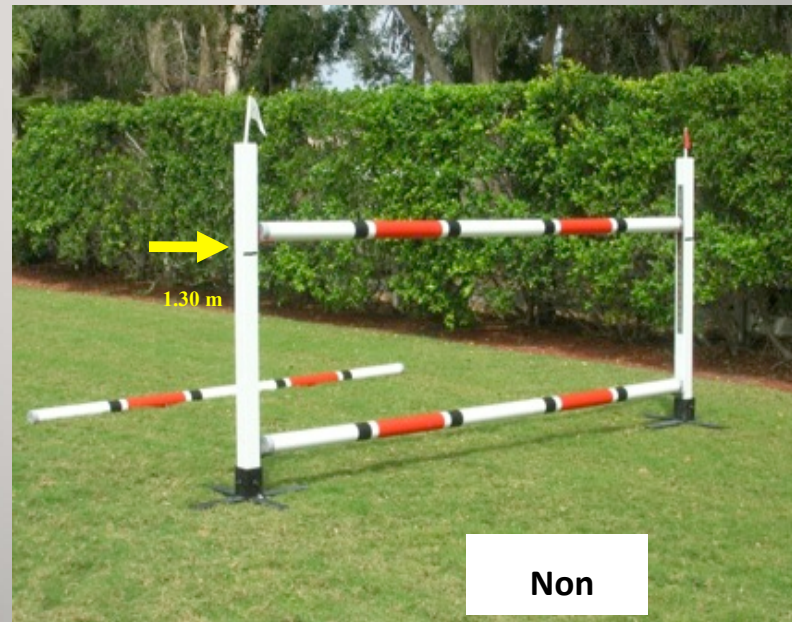
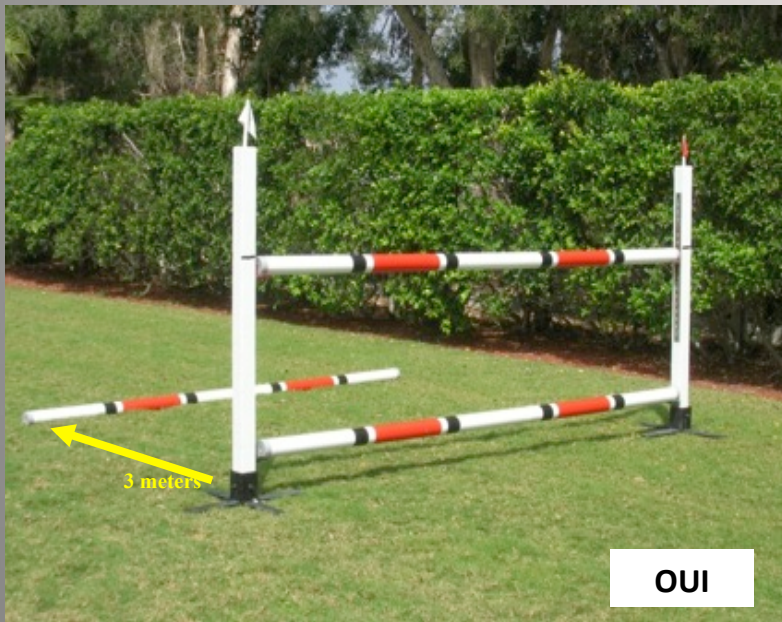
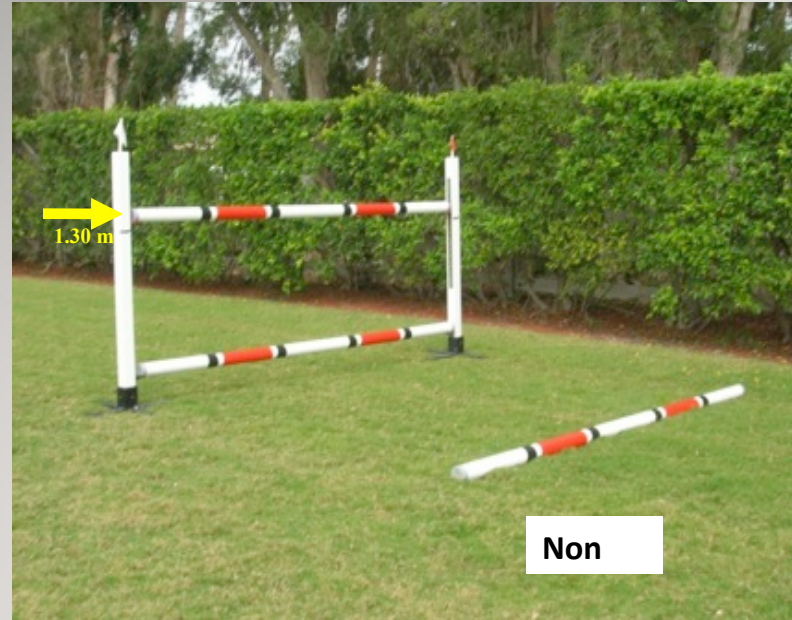
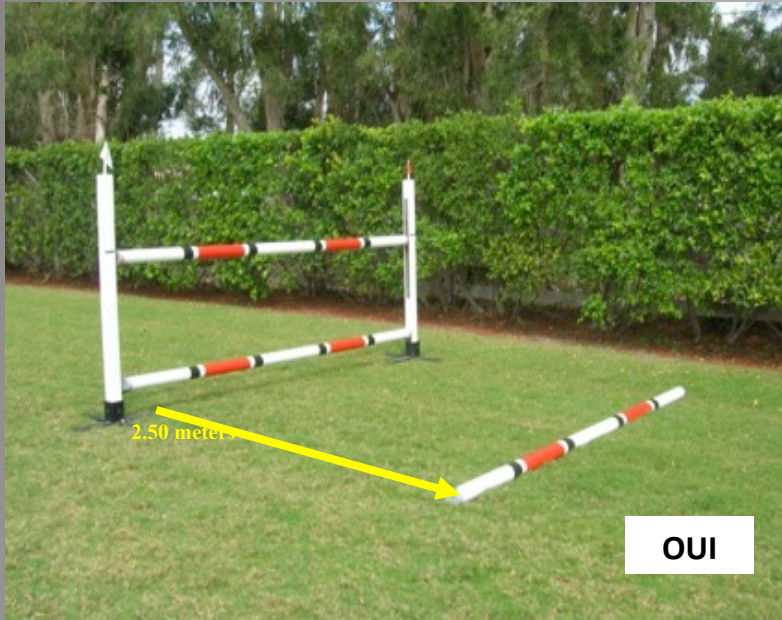
Barres de réglage

Si au trot ou au galop on utilise des barres de réglage :

(uniquement autorisé sur un obstacle droit)

- La hauteur de l'obstacle ne doit pas dépasser 1,30 m
- La barre placée "côté appel", ne peut pas être à moins de 2,50 m
- et du "côté réception", à moins de 2,50m au trot et 3m au galop.

Barres de réglage



Barres de réglage



DIVERS OBSTACLES

Souvenez-vous nous sommes en session de gymnastique !



Non



Non (Oui - si moins de 1,30m)

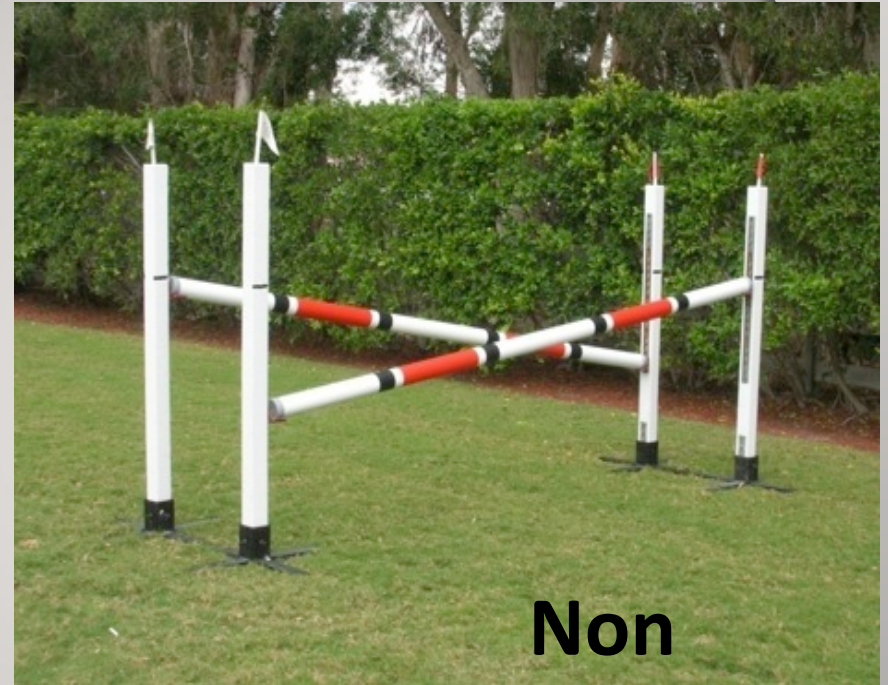


Non (Oui - si moins de 1,30m)



Non

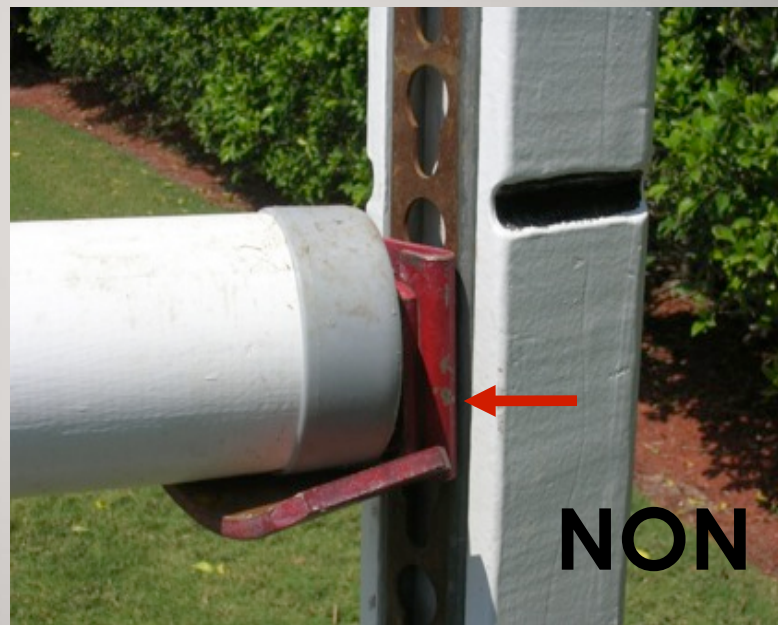
DIVERS OBSTACLES



DIVERS OBSTACLES



Les barres doivent pouvoir tomber librement au contact.



Pourquoi non ? Parce que la barre est coincée.

On ne peut rien mettre sur les obstacles



COMBINAISONS



Les combinaisons
sont autorisées si on a
assez de place et de
matériel.



à
respecter les
distances

CONTRÔLE DES PROTECTIONS, BANDAGES & HARNACHEMENT



CONTROLE DES PROTECTIONS

- Des contrôles de bandage ou guêtres peuvent se faire, à la demande du président de jury ou à l'initiative du commissaire si il a un doute.
- Je m'assure autant que faire se peut de la présence d'un autre commissaire ou d'un officiel ou du vétérinaire. Ces contrôles sont à effectuer plutôt en sortie de piste, en tout cas pas dans les instants qui précèdent l'entrée en piste.
- À ce jour la FFE ne prévoit pas de contrôle systématique des protections et bandages. Le poids n'est pas limité.
- **Attention...!** La SHF a adopté (depuis 2011) une réglementation spécifiques pour les épreuves de Jeunes chevaux/Poneys (cycle libre et cycle classique);
- et la FFE l'a adoptée à partir de 2012 pour les épreuves spécifiques de chevaux de 7 ans.
- Et depuis janvier 2016, une réglementation spécifique est effective pour les divisions Poney, Club et Préparatoire et amateurs depuis septembre 2016

CONTROLE DES PROTECTIONS

Pas de restriction en ce qui concerne la division Pro, sauf en épreuves spécifiques de Jeunes Chevaux de 4, 5, 6 et FFE 7 ans.

et nouveauté 2020 : Dans les épreuves des divisions Pro et Enseignant les protège-boulets double coque sont autorisés sauf ceux avec un système de fermeture coulissant par l'arrière de la protection tel que les modèles ci-dessous :



Protège boulets

- **CSO article 5.3 :**

Lorsqu'ils sont utilisés, dans les épreuves des divisions club, poney, préparatoire et amateur : seuls les protège-boulets décrits ci-dessous sont autorisés sur les membres postérieurs :

- *ils sont constitués d'une seule coque rigide de protection en face interne qui n'excède pas 18 cm ;*
- *la face externe mesure 5 cm minimum ;*
- *leur intérieur doit être lisse ou avec une peau de mouton ;*
- *aucun élément additionnel ne peut être ajouté.*







Et dans ce cas pas de restrictions sur les protections de paturons, voire bandage ou autres.

Normes S.H.F.

- Sur les membres postérieurs, seuls les protège-boulets sont autorisés, sur les terrains d'exercice et sur le parcours.
- Les protège-boulets sont obligatoirement composés d'une seule coque de protection sur la face interne et n'excèdent pas 16 cm pour les chevaux et 12 cm pour les poneys.
- Il ne doit pas y avoir de lanière de serrage à l'intérieur.
- Les protège-boulets plombés sont interdits.
- Les bandes postérieures sont interdites.
- Aucun élément additionnel ne peut être ajouté (les protège boulets avec bavette caoutchouc ainsi que l'intérieur en peau de mouton sont autorisés).
- La bande de fixation de type velcro du protège-boulet *ne doit pas être au contact avec le membre du cheval.*
- Les anneaux de paturon sont autorisés (*ajout 2018*).
- Poids maximum par jambe 500 g (*ajout 2018*).

Protège-Boulets Jeunes Chevaux

Épreuves	Cycle Classique		Cycle libre		FFE 7 ans	
	autorisé	interdit	autorisé	interdit	autorisé	interdit
		X		X		X
Quelque soit l'âge, la catégorie de l'épreuve <u>jamais de double coques</u> , même avec fixation type velcro.						
	✓		✓		✓	
La S.H.F. précise que les bavettes sont tolérées.					Aucune précision au règlement FFE. Elles sont tolérées dans la pratique.	
	✓		✓		✓ 2017	
Le règlement SHF dit l'intérieur de la protection doit être lisse ! Ces protections avec "peau de mouton" sont cependant admises dans la pratique.						
	✓	✓	✓	✓	✓	✓
C'est le type même du protège boulet tel que préconisé par le règlement.						
		X		X		X
Une seule coque certes, mais avec crochets et lanières élastiques.						
		X		X	✓	
La S.H.F. (et uniquement la SHF) précise que la fixation de type velcro ne doit pas être en contact avec la peau.					Pas de précision donc admis.	

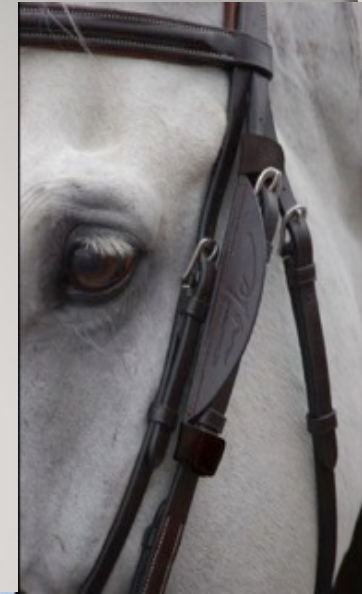
HARNACHEMENT

FAITES BIEN ATTENTION


1^{ère} photo : regardez bien si l'épaisseur ne dépasse pas 3 cm.


2^e photo : autorisé maxi 3cm de large.

3^e photo : autorisé mais dorénavant depuis septembre 2016, maximum 3 cm de diamètre






Embouchures en Cso.

Embouchures/ Épreuves	CLUB/ PONEY		Préparatoire		AM / Pro		Elevage	
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Bride Complète								
								

Embouchures/ Épreuves	CLUB/ PONEY		Préparatoire		AM / Pro		Elevage	
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Bride Complète								
	<p>✓</p> <p>avec alliances et une seule paire de rênes</p>	<p>✗</p>	<p>✓</p> <p>avec alliances et une seule paire de rênes</p>	<p>✗</p> <p>si < 1m</p> <p>✓</p> <p>si ≥ 1m</p>	<p>✓</p>		<p>✓</p>	

Embouchures en Cso.

Embouchures/ Épreuves	CLUB/ PONEY		Préparatoire		AM / Pro		Elevage					
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non				
 Releveur	 avec ou sans alliances une seule paire ou double paire de rênes (Règ. Cso 2016 art. 5.3)				✓		✓					
 Pessoa					oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
 Pelham					oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
 Pelham					exception Club A et Pony A : alliances obligatoires (D.G. 7.5)				✓		✓	

Embouchures en Cso.

Embouchures/ Épreuves	CLUB/ PONEY		Préparatoire		AM / Pro		Elevage	
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
 <p>Hackamore</p>	✓		✓		✓			✗
 <p>Hackamore Combiné</p>		✗	✓ si ≥ 1m	✗ si < 1m	✓			✗
 <p>Mors type américain</p>		✗	✓		✓			✗
	<p>Les mors de type américain ne sont pas sur la planche des mors autorisés</p>						<p>Hackamores Mors américains et dérivés non autorisés</p>	

QUELLE EST LA MEILLEURE PLACE AU Paddock POUR LE COMMISSAIRE ?



Entre les obstacles,
mais prudence
si vous tournez le
dos à un cheval qui
approche!

merci de votre attention

à l'année prochaine.....



Et bons concours !!!